



Traité Péa

Michna 2 - Chapitre 1

אין פּוֹחֶתִין לַפֶּאָה מִשְׁשִׁים.
וְאִף עַל פִּי שְׁאֵמְרוּ, אֵין לַפֶּאָה שְׁעוֹר:
הַכֹּל לְפִי גֵדֵל הַשָּׂדֶה,
וְלְפִי רֵב הָעֲנִיִּים,
וְלְפִי רֵב הָעֲבוֹה.

On ne doit pas laisser moins du 60ème du champ. Et bien que l'on ait déclaré : la Péa n'a pas de mesure, tout est à estimer en fonction de la grandeur du champ, du nombre de pauvres et de l'importance de la récolte.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions